

Dilemmes philosophiques en agronomie

Philosophical dilemmas in agronomy

Version du 29 mai 2015

Luc Opdecamp, "L'agronome philosophe" <<http://www.agrophil.org>>

Résumé

Le post-modernisme agronomique est issu de crises environnementales et sanitaires de la fin du XX^e siècle. Ce mouvement post-moderne a provoqué une polarisation philosophique, voire idéologique, entre l'agriculture industrielle et les modèles alternatifs d'agriculture de type agroécologique. Il plonge sans doute aussi ses racines dans des visions plus générales des relations de l'humain à la nature qui ont évolué depuis la préhistoire en parallèle avec l'anthropisation de la planète et l'évolution de l'agriculture depuis le Paléolithique. Un rappel historique en est tracé ainsi qu'une synthèse comparée des éthiques philosophiques en comparaison avec la posture épistémologique classique et Darwinienne. L'idée est défendue d'une possibilité de convergence philosophique entre l'agroécologie et l'agriculture industrielle "responsable" par la similitude entre un anthropocentrisme faible et l'écocentrisme au travers du concept d'anthrome qui caractérise quasi toute l'écosphère terrestre. Cette idée nécessite cependant de tenir compte d'une dualité de territoires aux conditions biophysiques et socio-économiques spécifiques à chaque modèle. Un anthropocentrisme fort d'assujettissement à courte vue de la nature et le biocentrisme de déni des droits et devoirs spécifiques de l'humain sont des postures extrêmes incompatibles avec l'agronomie.

Mots clés: éthique, agriculture industrielle, agroécologie, anthrome.

Abstract

The agronomic postmodernism comes from environmental and health crises of the late twentieth century. This post-modern movement caused a philosophical or even ideological polarization between industrial agriculture and its alternative agroecological models. It also find probably its roots in broader visions of human relationships to nature that have evolved since prehistoric times in parallel with the human impact on the planet and the evolution of agriculture since the Paleolithic. A historical recall is drawn and a comparative synthesis of philosophical ethics in comparison with the classic Darwinian epistemological posture. The idea is defended of a possible philosophical convergence between "responsible" industrial agriculture and agroecology by similarity between weak anthropocentrism and ecocentrism through the concept of anthrome that characterizes almost all the terrestrial ecosphere. This idea, however, needs to address duality of territories by the biophysical and socioeconomic conditions specific to each model. Extreme postures of strong anthropocentric view of shortsighted nature subjection and of biocentrism which deny specific rights and duties of the human beings are incompatible with agronomy.

Key words: ethics, industrial agriculture, agroecology, anthrome.

1. Introduction

Le post-modernisme se manifeste par la crise écologique et environnementale de la planète dans laquelle l'agriculture est largement impliquée. Celle-ci se trouve exposée au spectre d'une raréfaction progressive de ressources comme le pétrole ou les engrais minéraux qu'elle consomme parfois abondamment. Son utilisation croissante d'OGM (organismes génétiquement modifiés), l'évolution de ses élevages vers le gigantisme et la robotisation ainsi que la montée en puissance de son machinisme dans certaines régions inquiètent l'opinion. Plusieurs alertes sanitaires comme celle de la "vache folle" ou de la grippe "aviaire" ont entaché sa réputation. Face à l'industrialisation de l'agriculture se manifestent des résistances ou des contre-courants aux qualificatifs variés tels que "biologique", "familiale", "paysanne", "écologiquement intensive" ou plus généralement "agroécologique". Ces modèles alternatifs sont orientés vers une gamme diversifiée d'espèces à plus petite échelle d'exploitation, vers une agriculture artisanale à plus grande intensité de main d'œuvre et moindre capital en relation avec des marchés de proximité. Des groupements de consommateurs voient le jour pour raccourcir les circuits d'approvisionnement alimentaire et soutenir ces modèles alternatifs, à la recherche de produits perçus comme plus sains et plus respectueux de l'environnement. Les réglementations multiplient par ailleurs des normes environnementales et sanitaires, exigent un étiquetage explicite du contenu des denrées alimentaires et promulguent des certifications de qualité, d'origine et d'équité non seulement pour les aliments mais aussi pour le bois ou les fibres textiles.

L'agronomie en tant qu'ensemble de disciplines scientifiques appliquées aux productions végétales et animales est dès lors confrontée à des dilemmes d'ordre technique et philosophique. Ces dilemmes induisent des polarisations idéologiques aux niveaux intra- et interdisciplinaires et font l'objet de débats au sein même de la société, notamment dans les réseaux sociaux. Ils méritent d'être examinés avec attention. Un regard rétrospectif est porté sur l'évolution technique et scientifique de l'agriculture et sur celle des conceptions et institutions relatives aux relations entre l'humanité et la nature. Un essai de clarification des postures philosophiques sous-jacentes distingue ensuite les composantes éthiques et épistémologiques. Il s'agit *in fine* de dépasser le manichéisme idéologique et de proposer un champ de convergence des points de vue aux niveaux intra- et interdisciplinaires.

2. Anthropisation de l'écosphère

La colonisation humaine de la planète s'est opérée en concomitance avec une expansion et une évolution de l'emprise anthropique sur la nature. Elle peut se résumer en quatre phases, comme suit.

2.1. Colonisation préhistorique

L'anthropisation de la planète est un mouvement qui démarre de l'Afrique il y a 70.000 ans et dont TASSIN (2014) retrace le cours. Des hommes quittent ce continent pour rejoindre l'Asie du Sud-Est. Le mouvement se prolonge il y a 30.000 à 50.000 ans jusqu'en Nouvelle-Guinée et en Australie. Les écosystèmes naturels sont progressivement modifiés par la végéticulture (multiplication végétative asexuée). L'igname et le taro se diffusent ainsi dans les climats tropicaux humides par le seul bouturage. Le chien est la première espèce animale domestiquée il y a au moins 30.000 ans.

2.2. Civilisation agraire

Il y a 10.000 ans se propage la céréaliculture (reproduction sexuée) qui transforme le chasseur-cueilleur en cultivateur du Néolithique: petit épeautre, amidonnier, orge, lentille, pois, vesce et pois chiche rayonnent de la Syrie et Turquie vers l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie orientale. Dans le sillage migratoire d'*Homo sapiens* suivent les insectes granivores, les pathogènes, les mauvaises herbes dont sont issus le seigle et l'avoine, de même que le riz favorisé par l'irrigation. Les principales espèces animales sont successivement domestiquées: chèvre, mouton, porc, bœuf, cheval, âne et

dromadaire. Il y a environ 1.500 ans, les Polynésiens affrontent l'immensité du Pacifique, colonisent plus de 500 îles et y propagent de nombreuses espèces comme la canne à sucre, le bananier et la patate douce rapportée après avoir touché l'Amérique (TASSIN, op. cit.). Les Romains diffusent dans leur empire des espèces telles que: choux, fève, bette, poireau, céleri, lentille, asperge, oignon, artichaut, olive, persil, coriandre, origan, sauge. Le développement de l'Islam en propage encore d'autres: plantes à épices, nombreux légumes, choux-fleur, épinard, carotte, pastèque. Les grandes navigations maritimes du XV^e siècle amplifient la diffusion des espèces cultivées: la pomme de terre (Pérou), le maïs (Mexique), le caféier (Yémen), l'hévéa (Equateur), le bananier (Asie). Les forêts tropicales soi-disant vierges sont en fait remaniées depuis longtemps par l'activité des essarteurs et la pratique itinérante de l'abattis-brûlis (TASSIN, op. cit.). Elles s'assimilent à des agroforêts à rotation très lente, c'est à dire à jachère forestière de longue durée où l'homme s'est inséré dans la nature (ROSSI, 2000).

Dès l'Antiquité, des auteurs "agromanes" rassemblent des observations et réflexions sur les techniques agricoles tels que Théophraste, Magon de Carthage, Varron, Columelle, Pline l'Ancien et Palladius, au Moyen-âge ensuite comme Pierre de Crescent et Ibn Al Awwam, aux XVI^e et XVII^e siècles Olivier de Serres, Bernard Palissy, ou Tarello, Campanella et Xu Guangqi (DENIS, 2001; PERRET, 2005; VANDERPOOTEN, 2012).

2.3. Le modernisme

La révolution scientifique moderne est accomplie notamment par Galilée, Newton et Descartes au XVII^e siècle. Pour BOULAIN et GROS (1998), cités par PAPY (2008), c'est avec l'ouvrage de vulgarisation de Henri-Louis DUHAMEL DU MONCEAU (1750/1759) que naît l'agronomie savante. La première révolution agricole connaît ses prémices en Italie dès le XVI^e siècle d'où elle s'étend et passe au Royaume-Uni au XVIII^e siècle (REGNAULT et al., 2012). Elle est basée sur la disparition de la jachère et l'adoption de la rotation dite "du Norfolk", constituée d'une succession de cultures céréalières (blé, orge) et fourragères (navet fourrager, luzerne ou trèfle). Elle s'accompagne de l'accroissement du cheptel, notamment ovin qui alimente l'industrie lainière. Il en résulte une augmentation de la production animale, de la force de traction animale, de la fumure organique et des rendements céréaliers (MAZOYER et ROUDART, 2002). Le terme d'écologie est proposé en 1866 par Ernst Haeckel pour désigner la science des relations des organismes vivants entre-eux et celles qu'ils établissent avec l'environnement (BLANDIN, 2010). Mais c'est à la théorie de l'évolution de Charles Darwin publiée quelques années auparavant que l'on doit l'avènement de cette discipline.

La deuxième révolution agricole se déroule en Europe à la moitié du XX^e siècle et se prolonge en Asie dans les années 1970. Les nouvelles technologies en sont les catalyseurs: amélioration végétale et animale (sélection et hybridation), fertilisation minérale, protections zoo- et phytopharmaceutiques et moto-mécanisation. Cette transition s'accompagne de remembrements fonciers et d'une concentration des exploitations grâce à l'augmentation de la productivité du travail et aux économies d'échelle. Le développement des transports et des innovations entraîne une spécialisation des productions: grandes cultures dans certaines régions, herbages et élevage dans d'autres, selon la fertilité des sols et le relief. Dans l'Union Européenne (UE), le lait et le beurre passent en surproduction. Des variétés à haut rendement de riz, blé et maïs permettent une extension limitée de cette deuxième révolution agricole en Asie, en Amérique et dans une moindre mesure en Afrique. Les coûts en intrants de synthèse évincent la petite paysannerie pauvre (MAZOYER et ROUDART, op. cit.). Ces conséquences sociales se font ressentir aussi en Europe où le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de diminuer et leur taille d'augmenter.

2.4. Post-modernisme

L'intensification agricole continuée et l'envahissement des espaces forestiers tropicaux en Amazonie et en Indonésie sont désignés comme causes d'une érosion accrue de la biodiversité et de l'uniformisation de nombreux paysages. L'eutrophisation des eaux par

les nitrates et les phosphates agricoles est pointée du doigt dans les marées vertes de Bretagne ou dans l'anoxie estivale récurrente du golfe du Mexique à l'embouchure du Mississippi.

Une troisième révolution agricole démarre encore dès le milieu des années 1990 et se caractérise par une expansion des OGM (organismes génétiquement modifiés), principalement le soja, le coton et le maïs (REGNAULT et al, op. cit.). Au Brésil et en Argentine en particulier, le semis direct lié au soja transgénique de "Monsanto" permet un gain de travail de 50%. L'agriculture débouche alors sur le gigantisme où l'agriculteur propriétaire devient un simple rentier de ses terres, les travaux étant réalisés par des entreprises de matériel agricole et les avances de fonds pour chaque campagne par des investisseurs extérieurs à l'exploitation. Les "peones" ou salariés agricoles perdent leur travail et l'agriculture familiale est marginalisée (ALBLADEJO et ARNAUD DE SARTRE, 2012).

En Chine, une agriculture à deux vitesses se différencie également. Des micro-exploitations de moins de 1 ha caractérisent les régions montagneuses du Sud-Ouest tandis que des méga-exploitations céréalières pouvant dépasser 1.000 ha se développent dans la province du Heilongjiang (Nord). De très gros élevages bovins "hors-sol" apparaissent à l'Est, comptant jusqu'à plus de 30.000 têtes (SCHWOOB, 2014).

Si *Homo sapiens* occupe désormais la majorité de la surface émergée de la planète, des espaces strictement "sauvages" occupent encore plus de 20% des terres d'après ELLIS et RAMANKUTTY (2008). Ces auteurs constatent donc que la biosphère terrestre est très largement anthropisée mais précisent que des écosystèmes naturels ou semi-naturels sont encore inextricablement enchevêtrés avec des systèmes humains pour former des anthromes ou biomes anthropogéniques.

3. Évolution des relations humaines avec la nature

L'évolution des relations humaines avec la nature passe des conceptions anciennes aux conceptions modernes et aboutit à une institutionnalisation de sa conservation.

3.1. Conceptions anciennes

Selon ROSSI (2000, op. cit.), les civilisations préhelléniques ont une vision d'une communion harmonieuse entre l'homme et la nature. Mais il y a 4.000 ans, dans le plus ancien texte épique connu, «l'épopée de Gilgamesh», puis dans la littérature grecque, la vision change. L'homme devient clairement distinct de la nature. Ensuite, la pensée grecque établit une stricte séparation entre la "cité" organisée et la nature sauvage. Pour LARRÈRE et LARRÈRE (2009), il existe deux conceptions fondamentales de la nature depuis l'Antiquité: celle d'une nature-objet propre à l'anthropocentrisme, «*natura naturata*», et celle du naturalisme, d'une nature-processus aux procédés multiples et complexes, «*natura naturans*», qui gère les flux vitaux de la nature-objet. Aristote adopte un point de vue hiérarchique sur la nature, une vision utilitariste qui fait culminer la finalité naturelle en l'homme: les plantes et les animaux n'existent que pour la nourriture et le travail qu'il peut en tirer. Du point de vue des monothéismes, ROSSI (op. cit.) rappelle que la notion de nature n'existe ni dans la Bible, ni dans le Coran: c'est une création offerte à l'homme pour la gouverner à son service. L'humain devient le souverain ou le calife de la nature.

3.2. Conceptions modernes

Si la philosophie médiévale considère la nature comme une création divine, une distinction entre le producteur et son produit est clairement établie, à savoir que «*natura naturans*» se confond alors avec la volonté divine et «*natura naturata*» en est l'expression. Mais LARRÈRE et LARRÈRE (op. cit.) ajoutent qu'il faut attendre le XVII^e siècle avec Descartes pour que le principe éthique de la modernité trouve enfin la conception "d'une nature dépouillée de tout mystère, de tout enchantement, celle d'une nature créée, dont on peut disposer, et que l'on peut manipuler. Toutefois, commentent encore ces auteurs, pour Descartes il ne s'agit pas de considérer l'humain comme un possesseur et un despote de la nature. L'humain n'en est pas le seigneur mais

l'intendant. L'agriculture moderne et la transition industrielle qu'elle soutient dès le XVIII^e siècle suivent une éthique anthropocentrique, celle d'une nature domestiquée au bénéfice de l'humanité. Selon BERQUE (1996), c'est une conception qui suppose l'universalité de l'être humain, celui qui "est à l'origine, notamment, de la Déclaration des droits de l'homme en 1789". Il s'agit d'après lui d'un complément nécessaire au cosmocentrisme de la science, en référence à l'ambition d'universalité de ses lois.

3.3. Institutions pour la conservation de la nature

Après la découverte d'autres mondes, les philosophes et romanciers du XVIII^e siècle décrivent sous les tropiques une image de l'homme en harmonie avec son environnement: le bon "sauvage" des îles et forêts vierges est opposé au civilisé corrompu. Ce mythe, d'après ROSSI (2000, op. cit.) "exprime surtout chez l'Occidental la nostalgie du paradis perdu ... syndrome de Robinson".

BLANDIN (op. cit.) rappelle que le premier parc national de conservation de la nature est celui de Yellowstone aux USA, créé en 1872. Il est ouvert au public pour permettre la contemplation de la beauté des espaces sauvages. L'UIPN (Union internationale pour la protection de la nature) est instituée à Fontainebleau en 1948. Elle est renommée UICN (remplacement de "protection" par "conservation") à Edinburg en 1956. Dans la même ligne sont citées par BLANDIN: la Convention de Ramsar (Iran) en 1971 pour la conservation des zones humides, habitats de nombreuses espèces d'oiseaux; la Charte Mondiale pour la Nature de l'ONU en 1982, première affirmation solennelle du rôle de la biodiversité comme support d'une vie durable et la Convention sur la biodiversité à Rio de Janeiro en 1992, qui fait non seulement référence à une éthique biocentrée (valeur intrinsèque de la diversité biologique) mais aussi à ses multiples intérêts d'ordre environnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique.

4. Postures philosophiques et agronomie

Il faut distinguer la posture épistémologique qui est celle de l'évolution Darwinienne et plusieurs postures éthiques qui varient d'un anthropocentrisme fort au biocentrisme en passant par l'anthropocentrisme faible et l'écocentrisme.

4.1. Posture épistémologique de la relation humaine à la nature

Les sciences de la terre et du vivant partagent une posture épistémologique commune quant aux relations de l'humain à la nature. Elle découle de la théorie de l'évolution de Darwin et de la géochronologie. La planète date de 4,6 milliards d'années et la vie y est apparue sous forme bactérienne il y a environ 3,8 milliards d'années. La biosphère évolue depuis selon les variations de l'environnement par sélection naturelle. Elle se traduit par des phases de différenciation de structures vivantes de plus en plus complexes et organisées. Cette évolution est ponctuée d'une succession de radiations et d'extinctions massives dont la dernière est celle du Crétacé (dinosaures) au Tertiaire. Après celle-ci, les mammifères connaissent leur grande radiation. L'espèce humaine, *Homo sapiens*, y émerge au Pléistocène de l'ère quaternaire en cours. L'humain colonise alors progressivement la planète, domestique et cultive les espèces qui lui sont utiles. Une érosion de la biodiversité en résulte mais dont il n'est pas possible de quantifier l'ampleur. La posture épistémologique situe donc l'humain au sein de la biosphère, elle-même englobée dans l'écosphère (fig. 1).

Il se partage aisément avec TASSIN (op.cit) l'idée que le monde est traversé de flux d'espèces en devenir dans lequel s'imposent la dispersion et le cours du potentiel adaptatif, de la créativité, de "la liberté insinuée dans la nécessité". La nature et l'homme coévoluent à la manière de symbiotes sans que la biologie de conservation ne puissent les séparer. Pour ROSSI (op. cit.), "il n'existe au sein d'une biocénose que d'équilibre dynamique et temporaire". La notion de climax en tant qu'équilibre stable et idéal est ainsi remplacée par celle des perturbations structurantes: "c'est la disparition de certaines espèces qui permet l'apparition de nouveaux organismes, de nouvelles aptitudes, de nouvelles formes d'adaptation, de nouvelles organisations". ROSSI fait ainsi également référence à une succession d'états d'équilibre ponctués au cours de

l'évolution.

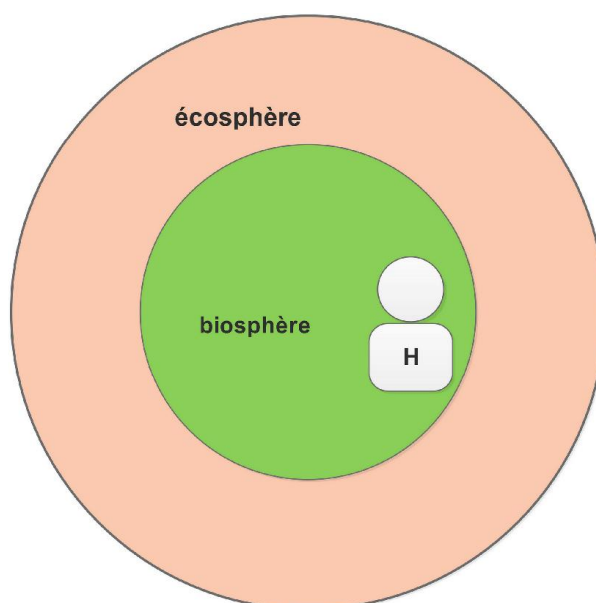


Figure 1. Schéma de la posture épistémologique de l'humain dans la nature pour les sciences de la terre et du vivant

4.2. Postures éthiques anthropocentriques

SYLVAN (1973) rapporte trois traditions d'éthique anthropocentrique. La dominante est celle où l'humain se prend pour un despote de la nature (fig. 2). Les deux autres, qualifiées de minoritaires, relèvent d'un anthropocentrisme plus faible où l'humain est tantôt assimilé à un intendant tantôt à un améliorateur (perfecter) de la nature¹. Dans la posture dominante au-dessus de la nature, l'humain est considéré comme expérimentateur et maître absolu d'une nature-objet. SYLVAN estime que cet anthropocentrisme fort est incompatible avec l'éthique environnementale. Quant aux postures coopératives qui visent à développer et cultiver la nature, elles permettent d'intégrer certains points de vue environnementaux. Cependant, pour SYLVAN, elles ne vont pas assez loin car une agriculture irresponsable dans un contexte de croissance démographique conduit à l'anthropisation complète des terres de la planète, ce qui lui paraît incompatible avec une réelle éthique environnementale.

Il est tentant d'attribuer une éthique anthropocentrique forte à l'agriculture industrielle, mais c'est un peu simpliste car c'est grandement surestimer sa puissance ou son pouvoir. Ce type d'agriculture est en effet loin de dominer l'écosphère terrestre. Outre la subsistance d'espaces sauvages, cette agriculture se heurte à des obstacles naturels de l'écosphère tels que la sécheresse, la topographie accidentée, les sols peu ou non fertiles, les maladies et pestes, où seuls des systèmes forestiers, pastoraux ou de culture artisanaux ou très extensifs peuvent s'adapter. Enfin, l'agriculture industrielle se doit également d'être économe pour garantir sa rentabilité et ne peut dès lors pas se livrer à la surexploitation de ses propres ressources naturelles. Elle s'impose donc de maintenir le niveau élevé de leur potentiel qui garantit ses performances économiques et par là même de modérer ses externalités négatives sur l'environnement. Toutefois, des abus extractivistes ou miniers existent et correspondent alors à la posture d'anthropocentrisme fort d'une agriculture irresponsable. C'est une vision à court terme.

Quant à l'agroécologie, elle peut afficher l'ambition de proposer des systèmes adaptés à des conditions du milieu plus variées dans l'écosphère. Elle se distingue en effet de l'agriculture industrielle par une économie de gamme plutôt que d'échelle (VERMERSCH,

¹ Larrère et Larrère (2009) fournissent un exemple de la conception de l'humain en tant qu'améliorateur de la nature par l'œuvre de Buffon dans son "Histoire naturelle". Buffon estime que la nature sans humain, sauvage, est désertique et mourante, "elle végète à peine", "elle a besoin de l'homme pour devenir agréable et vivante". Il rejoint l'idée que "la technique est capable de parfaire la nature" (p.90).

2007). L'agroécologie et l'agriculture industrielle "responsables" procèdent toutes deux d'une conception éthique coopérative avec la nature (fig. 3), mais dans des espaces socio-économiques et biophysiques différents, partagés assez rarement dans un même territoire ou distribués plus généralement en territoires distincts et distants.

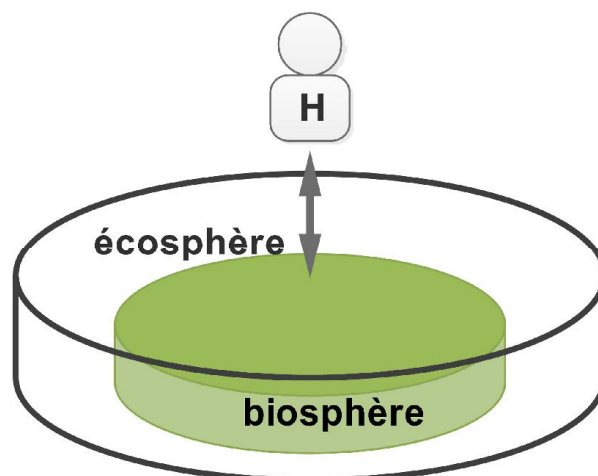


Figure 2. Schéma de la posture éthique d'anthropocentrisme fort où l'humain dominerait la nature comme un "despote".

Le bilan dressé par PRÉVEL (2008) d'une agriculture industrielle irresponsable, extractiviste ou "productiviste" selon son expression, pointe vers l'instrumentalisation exacerbée des relations à la nature qui en découlent: les animaux d'élevage et les plantes cultivées en sont réduites à des machines à produire. Le productivisme agricole conduit aussi à un manque d'humanisme envers les agriculteurs. PRÉVEL dénonce également les attitudes socio-anthropologiques dans l'agriculture industrielle en général, comme l'hétéronomie politique et une certaine idéologie de progrès. C'est pertinent dans des territoires dont l'inaptitude biophysique ou socio-économique à ce type d'agriculture ne s'est pas encore manifestée (sols peu ou non fertiles, émergence de nouvelles maladies et pestes, crises économiques et conflits sociaux, etc.).

4.3. Posture éthique écocentrique

BLANDIN (op. cit.) rappelle que c'est Aldo Leopold qui développe en 1949 la "Land Ethic". Elle renvoie à la notion de territoire, de paysage et aussi d'écosystème dont chaque humain fait partie avec le sol, les eaux souterraines et de surface, et tous les autres organismes vivants (fig. 3). La "Land" est un ensemble complexe mais hautement organisé et stable, traversé de flux d'énergie. Elle correspond à une éthique écocentrique: "Une chose est juste quand elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend à autre chose". C'est une conception fixiste en distorsion partielle avec la posture épistémologique. Pour LARRÈRE (2006), l'éthique écocentrique permet à l'humain de se situer dans la nature, sans entrer en opposition avec elle. BLANDIN (op. cit.) distingue la conservation utilitariste de la nature selon la vision du forestier Gifford Pinchot, qui permet l'exploitation des arbres et leur renouvellement, et la protection moraliste selon la vision de l'écrivain fermier et voyageur John Muir, où la nature est sacralisée (intouchable). Quant au forestier canadien Stan Rowe, BLANDIN précise qu'il se réfère explicitement à la science écologique et définit l'écocentrisme comme l'accord, l'harmonie relationnelle entre les humains et la terre, l'écosphère comme entité globale au sein de laquelle l'humanité s'est formée et poursuit son évolution. Mais la vision de Rowe, selon BLANDIN, combine une compréhension écologique à une vision quasi religieuse de la biosphère par subordination des parties au tout dans une sorte de holisme surnaturel. La valeur intrinsèque de la nature prend ici le pas sur sa valeur instrumentale ou coopérative dans l'axiologie anthropocentrique. Les théoriciens de la valeur intrinsèque de la nature et de son respect quasi religieux comme Stan Rowe et John Muir peuvent dériver vers les éthiques de conviction et de militantisme écologiste.

LARRÈRE (2006, op. cit.) constate ainsi que "la valeur intrinsèque est devenue un cri de ralliement de nombreux militants de la protection de la nature" et que cette idéologie gagne en influence sur les politiques environnementales dans le monde entier. Il peut cependant être affirmé que l'éthique écocentrique et l'éthique anthropocentrique coopérative avec la nature (fig.3) sont inter-compatibles, même si certaines nuances les différencient. Toutefois, une protection sacralisée ou militante de la nature s'exclut du champ commun car elle exclut *Homo sapiens* et provoque une forte distorsion avec la posture épistémologique.

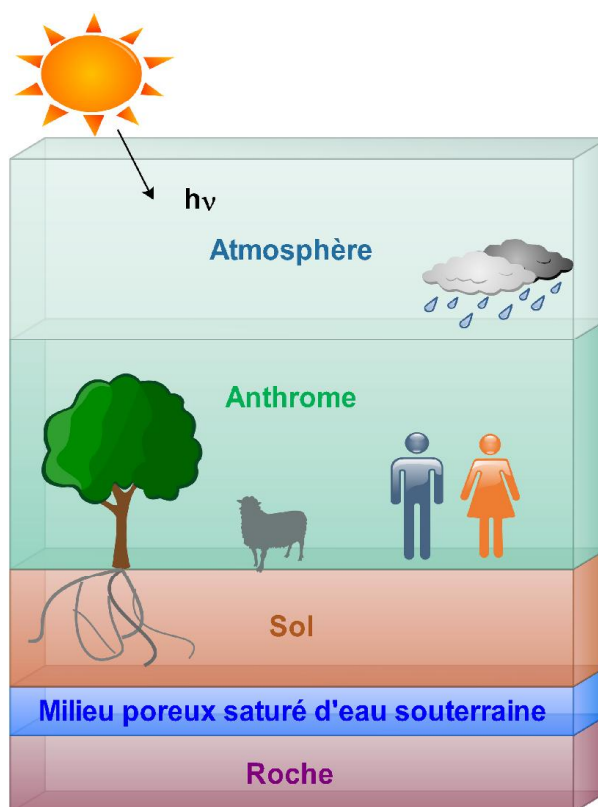


Figure 3. Représentation de l'anthrome dans l'écosphère.

4.4. Posture éthique biocentrique

C'est dans les années 1970 que BLANDIN (op. cit.) situe l'avènement d'une éthique biocentrique. Elle est soutenue par le néo-zélandais Richard (Routley) SYLVAN (op. cit.) et l'américain Holmes Rolston. Cette nouvelle éthique affirme que tout organisme vivant est une fin en soi, qu'il a une valeur intrinsèque, indépendante des points de vue des humains. Il peut être supposé que c'est sur base d'une idéologie biocentrique que se manifeste l'opposition aux OGM par violation de l'intégrité génétique des organismes vivants.

BERQUE (op. cit.) précise que le biocentrisme ou le holisme écologique conduisent à subordonner au niveau ontologique général la "subjectivité" de l'humanité à celle de la biosphère. Elle n'entre certes pas comme telle en distorsion avec la posture épistémologique. Cependant, l'être humain appartient à une catégorie d'être unique en tant que sujet conscient et responsable et il est donc seul à assurer la symétrie éthique fondamentale entre droits et devoirs. La question du "qui" doit respecter les écosystèmes ne s'applique à aucun autre organisme vivant qu'*Homo sapiens*. La possibilité de choisir est la condition de toute éthique (et en ce sens le biocentrisme est une contre-éthique). Ce "possibilisme", ajoute BERQUE, ne confère pas à l'humain le droit de détruire l'environnement mais il implique au contraire le devoir de le protéger en tant que sa demeure. Celle-ci doit être "belle et bonne à vivre, c'est une nécessité écouménale".

5. Conclusions

Les biomes naturels coévoluent avec *Homo sapiens* depuis plus de 70.000 années. Ils ont acquis des propriétés anthropogéniques sur plus de 75% de la surface terrestre émergée. L'agriculture industrielle générée par les révolutions agricoles modernes et post-modernes est limitée à des territoires où les conditions biophysiques et socio-économiques sont favorables à l'investissement de capital et à l'économie d'échelle. Ce type d'agriculture peut être responsable et durable selon une éthique anthropocentrique coopérative avec la nature. Mais, dans une posture fantasmagorique d'anthropocentrisme fort, elle se montre "extractiviste" et se condamne elle-même par surexploitation des ressources naturelles ou par inadaptation à leurs spécificités. Dans d'autres espaces socio-économiques et dans des territoires biophysiques moins "fertiles" ou plus hétérogènes, une économie de gamme propre à l'agroécologie peut se développer également selon une éthique anthropocentrique. Elle détourne alors pour les besoins humains une partie des processus naturels de l'écosphère et s'attache à préserver le fonctionnement des réseaux trophiques dans lesquels ils se déroulent. Ces deux grands types d'agriculture peuvent être compatibles avec une éthique écocentrique qui ne confondrait pas "durabilité" et "stabilité", mais elles restent incompatibles avec une contre-éthique biocentrique qui nie les droits et devoirs spécifiques de l'humain.

6. Références bibliographiques

ALBLADEJO, C., ARNAUD DE SARTRE X., 2012. Une révolution agricole incomplète? Leçons d'Argentine, in *Les révolutions agricoles en perspective*, Paris, Ed. France Agricole, <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00768284>>.

BERQUE, A., 1996. *être humains sur la terre*, Paris, Gallimard.

BLANDIN, P., 2010. *Biodiversité, L'avenir du vivant*, Paris, Albin Michel.

BOULAIN, J., GROS, JP, 1998. *D'olivier de Serres à René Dumont, portraits d'agronomes*, Paris, Lavoisier TEC&DOC.

DENIS, G., 2001. Du physicien agriculteur du XVIIIe siècle à l'agronome des XIXe et XXe siècles: mise en place d'un champ de recherche et d'enseignement, in *Autour d'Olivier de Serres : Pratiques agricoles et pensée agronomique*, Paris, C.R. Acad. Agri. Fr., 87, 4: 81-103.

DUHAMEL DU MONCEAU, HL., 1750-1759. *Traité de la culture des terres, suivant les principes de M. Tull, Anglois*, Paris, H.L. Guérin, Paris.

ELLIS, E.C., RAMANKUTTY N., 2008. Putting people in the map: anthropogenic biomes of the world, *Frontiers in Ecology and the Environment*, 6: 439-447. <<http://dx.doi.org/10.1890/070062>>

LARRÈRE, C., 2006. Ethiques de l'environnement. *Multitudes*, 1, 24, 75-84, <<http://www.cairn.info/revue-multitudes-2006-1-page-75.htm>>

LARRÈRE, C., LARRÈRE, R., 2009. *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion (coll. Champs, essais).

MAZOYER, M., ROUDART, L., 2002. *Histoire des agricultures du monde, Du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Seuil.

PAPY, F., 2008. Le système de culture: un concept riche de sens pour penser le futur. *Cah. Agric.*, 17, 3, 263-269.

PERRET, S., 2005. *Quelle agronomie pour le développement durable? Histoires, concepts, pratiques et perspective*. Humanities and Social Sciences, Institut National Polytechnique de Lorraine, <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00127073>>.

PRÉVEL, M., 2008. Le productivisme agricole. Socioanthropologie de l'industrialisation des campagnes françaises, *Etudes rurales*, 1, 181, 115-132, <<http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2008-1-page-115.htm>>.

REGNAULT H, ARNAUD DE SARTRE, X., REGNAULT-ROGER C., 2012. Introduction, in *Les révolutions agricoles en perspective*, Paris, Ed. France Agricole, <http://www.univ-pau.fr/live/digitalAssets/114/114881_revolutions_agricoles_en_perspective.pdf>.

ROSSI, G., 2000. *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord et du Sud*, Paris, CNRS éditions.

SCHWOOB, MH., 2014. *Modernisation agricole chinoise, entre domination d'un modèle et émergence d'alternatives durables*, Working Papers n°06/14, Iddri, Paris, <<http://www.iddri.org/Publications/Modernisation-agricole-chinoise,entre-domination-d-un-modele-et-emergence-d-alternatives-durables>>

SYLVAN, R., 1973. *Is there a need for a new, an environmental ethic?* Proc. XV world congress of philosophy, 1, Varna, Bulgaria: 205-210.

TASSIN, J., 2014. *Qui a peur des espèces invasives?*, Paris, Odile Jacob.

VANDERPOOTEN, M., 2012. *3000 ans de révolution agricole. Techniques et pratiques agricoles de l'Antiquité à la fin du XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan.

VERMERSCH, D., 2007. *L'éthique en friche*. Versailles, Quae.
